

Introductions : "bon nombre d'opérations prévues au dernier trimestre devraient être reportées en 2012"

Le 17/10/2011 à 14h47

(Boursier.com) -- La crise estivale a fait mal au marché des introductions en Bourse, qui s'était plutôt bien comporté lors des six premiers mois de 2011. C'est ce que commente Yannick Petit, Président d'Allegra Finance, spécialiste de l'introduction en bourse de PME-PMI en France et qui en revendique le statut de leader, en oeuvrant notamment sur Alternext.

Au 30 septembre 2011, 27 sociétés avaient rejoint Alternext Paris contre 34 l'année précédente. Mais attention : 10 valeurs sont issues du compartiment Euronext. Il s'agit donc plus de transfert que d'introduction, ces sociétés ayant déjà l'expérience de la Bourse. Sur Euronext, 6 introductions, contre 8 à la même période en 2010, dont une seule avec Offre au Public ([Mauna Kea](#)).

En termes de levée de fonds, les introductions ont permis aux entreprises de collecter plus de 85,7 ME sur Alternext, ce qui est un peu moins que l'an dernier à la même époque (105,9 ME). Il est à noter que les introductions par offre au public ont été plus nombreuses (9 opérations contre 5 l'an dernier).

Alternext compte à ce jour 169 sociétés et affiche une capitalisation boursière de 5,5 milliards d'euros au 30 septembre 2011. Grâce aux transferts, le compartiment accueille désormais des sociétés plus importantes, avec des chiffres d'affaires de plus de 100 ME : [Bricorama](#), [Damartex](#), [Groupe Guillin](#).

L'indice Alternext après une forte hausse au premier semestre a permis de limiter ses pertes depuis le début de l'année à -3,7% (au 30 septembre 2011) contre -21,6% pour le CAC 40.

"Bien que l'objectif des 250 sociétés cotées annoncé en 2009 par Nyse-Euronext ne sera pas atteint cette année, Alternext est désormais un marché à part entière dédié aux PME-PMI. La crise financière devrait conduire les entreprises à diversifier leurs sources de financement, ce qui pourrait les inciter à rejoindre la bourse. Alternext offre des solutions efficaces pour lever des fonds. L'abaissement du seuil de levée de fonds à 2,5 ME décidé fin 2009 a certes permis à quelques entreprises de trouver les fonds nécessaires à leur développement, mais il n'a pas abaissé la levée de fonds moyenne qui se situe toujours autour de 6 ME", explique Yannick Petit qui ajoute : "Compte tenu des conditions de marché difficiles, bon nombre d'introductions initialement prévues au dernier trimestre devraient être reportées en 2012."